

CAP 1 AN

Le Métier

Le titulaire du CAP métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié dans :

- **les techniques de base**

- * d'hygiène (shampooing)
- * soins capillaires
- * coupe
- * mise en forme
- * coloration
- * coiffage

- **l'accueil des clients**

- **le conseil et la vente de services et de produits**

Profil

- **motivation**
- **créativité**
- **sens des couleurs, des matières et des volumes**
- **Facilité relationnelle**

Conditions d'accès

Personne titulaire d'un diplôme CAP, BEP, BP, BAC

Inscription possible jusqu'au 31 octobre.

Déroulement de la formation

Formation sous statut scolaire

3 jours de cours par semaine
12 semaines de stage en entreprise

Formation en apprentissage

2 jours de cours en CFA soit 400 heures par an.
3 jours en entreprise



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COIFFURE

Disciplines enseignées pendant la session

- Mise en longueur de la chevelure :

- * coupe dames
- * coupe hommes
- * visagisme

- Mise en couleur de la chevelure :

- * coloration
- * balayage
- * mèches

- Mise en forme de la chevelure :

- * brushing
- * mise en plis
- * permanente
- * coiffage
- * chignon coiffure artistique

- Mise en beauté de la chevelure :

- * soins

- Sciences et technologie

- Prévention Santé Environnement

- Arts appliqués à la profession

Mode d'évaluation du diplôme

En CCF (contrôle en cours de formation)
dont une partie des épreuves se déroule
à l'établissement et une partie des épreuves
se déroule en entreprise

